

Image not found or type unknown



Condamnation et droit de la police

Par **xxxx37**, le **09/11/2009** à **21:54**

Bonjour,
Un des membres de ma famille a été condamner à 18 mois de prison ferme.
Premierement peut-il bénéficier du port du bracelet électronique.
Deuxièmement s'il ne se présente pas à la maison d'arrêt que risque t-il?
Et pour finir la police ou la gendarmerie peut-elle pénétrer dans le domicile d'une des personnes de ma famille pour vérifier si ce membre de ma famille s'y cache?
Merci beaucoup pour les réponses que vous pourriez m'apporter.